

Du 11 janvier au 12 février 2021 inclus

**MISE A DISPOSITION****EVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN**

Mise à disposition du Public du dossier de présentation

Du 11 janvier au 12 février 2021 inclus

Procédure de modification simplifiée

**LILLE / HALLUIN**

Le public est informé que, par arrêté, Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL) prescrit une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) métropolitain.

Par cette procédure, la MEL propose d'apporter au P.L.U. un ajustement sur les communes de LILLE et HALLUIN.

Un dossier de présentation reprenant l'objet de cette modification simplifiée et son motif est mis à disposition du public pendant une durée d'un mois, **du lundi 11 janvier au vendredi 12 février 2021 inclus.**

Ce dossier est consultable sur le site internet de la MEL dédié à la participation du public ([participation.lillemetropole.fr](http://participation.lillemetropole.fr)).

Le dossier complet est également consultable au siège de la MEL (2 boulevard des Cités Unies à Lille), les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, en version papier ou sur un ordinateur mis à disposition du public. Afin de pouvoir accueillir le public dans les meilleures conditions possibles, il est demandé de bien vouloir appeler au 0622812729 au préalable.

Toute personne intéressée par cette procédure peut émettre son avis sur le registre ouvert à cet effet sur le site internet de la MEL ([participation.lillemetropole.fr](http://participation.lillemetropole.fr)), également disponible sur un ordinateur mis à disposition du public au siège de la Métropole Européenne de Lille.